

loriquement appréciable. Toutefois, j'aime à croire fermement que les Latins eurent, sur son emplacement, une station momentanée et quelque camp temporaire ou volant entre les places militaires de MINERVIA et de CABILLO. Le lieu était si favorable par sa position à l'extrémité d'une des principales gorges conduisant à AVGVSTODVNVM ! Et puis, le bas-relief gallo-romain trouvé dans le charmant jardin de M. Gobel, sur l'emplacement de l'ancien cimetière, et représentant un prêtre celte, ne semble-t-il pas déposer en faveur des précédents antiques de Chagny ? Mais, revenons aux progrès de notre intéressante commune. Quoiqu'elle ne fût pas alors paroissiale, à en juger par le caractère monumental et l'étendue de son église, jadis enveloppée dans l'enceinte castrale, la population de Chagny devait, dès la fin du XII^e siècle et le commencement du XIII^e, présenter une situation importante, car bien que ce temple fut affecté à un service conventuel et occupé par des prêtres réguliers, il n'en doit pas moins être considéré comme représentant les besoins de la population d'alors, au point de vue du culte. Du type architectural de ce vaisseau, résulte une date, et cette date correspond parfaitement à cette ère de progrès qu'on vit luire pour les habitants, aussitôt que dégagés par l'affranchissement d'un abrutissant servage, ils purent compter sur un avenir plus libre, se mouvoir plus aisément, se livrer à toute la verve de l'esprit communal et s'adonner avec plus de sécurité à l'agriculture et au commerce pour lesquels la Providence les a faits.

Après avoir changé plusieurs fois de maîtres, la baronnie de Chagny passa à la famille de Clermont-Montoison, qui y fit bâtir le magnifique château moderne que nous effleurons tout-à-l'heure. Avant 1789, il y avait à Chagny un grenier à sel et une compagnie de l'arquebuse, composée de seize chevaliers, qui parut avec honneur et en bel uniforme, au grand prix de Beaune, le 22 août 1778. Chagny avait